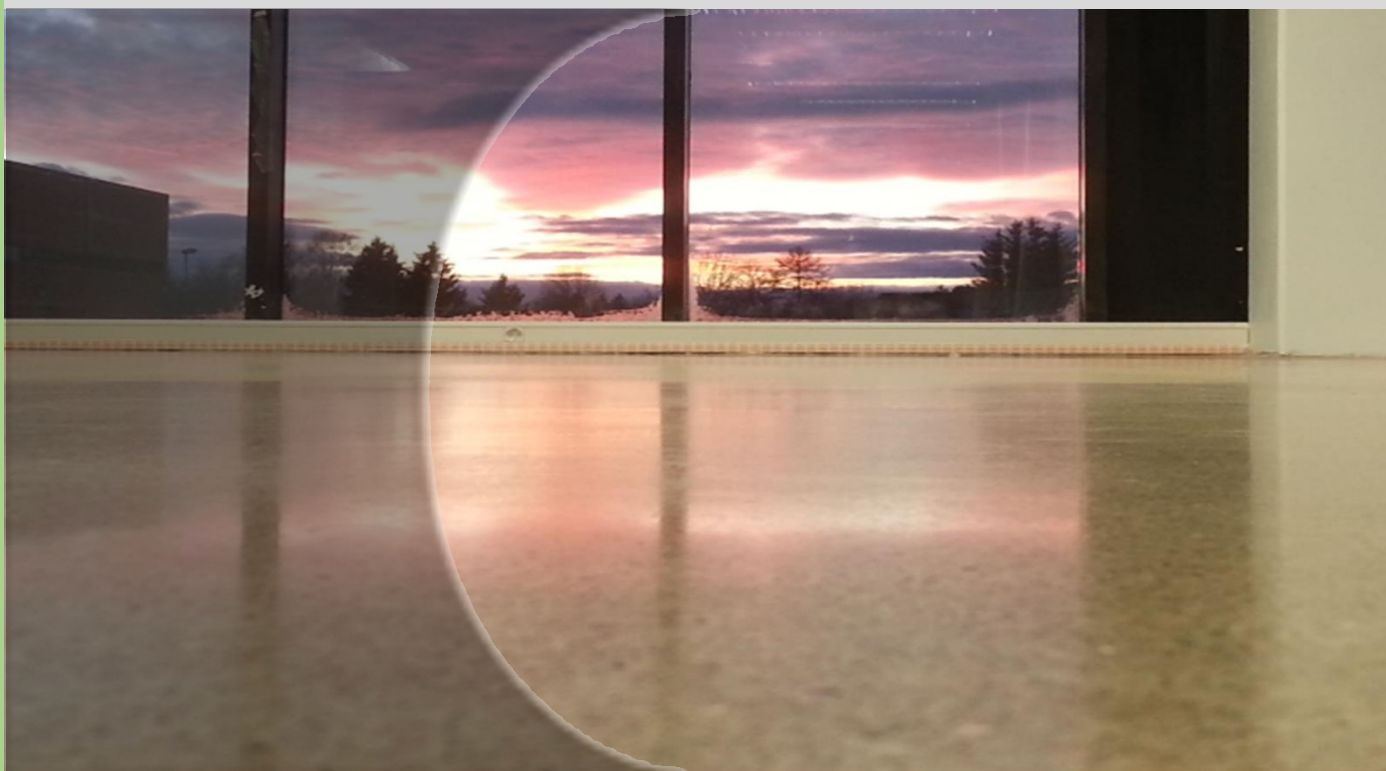




Fiche technique - Pentra®-Guard (HP)



OÙ ACHETER CE PRODUIT ?

Demander les coordonnées de
votre **distributeur local** à
l'adresse :

info@convergent-group.com

Durcisseur de surface et enduit de protection transparente à haut rendement pour sols industriels

Le durcisseur de surface et enduit de protection transparente à haut rendement pour sols industriels Pentra®-Guard (HP) est un « traitement de surface qui forme une pellicule fine hybride inorganique / Organique à base de Nano Lithium™ ». Ce traitement a un pouvoir durcissant et scellant pour les sols en béton, ce qui rend la surface très solide, anti-poussière, résistant aux attaques chimiques et étanche. Ce traitement offre une finition brillante et transparente esthétique et s'applique facilement.

CONDITIONNEMENTS

- Bidon Plastique : 20 L
- Container IBC : 1000 L

INFORMATIONS



technical@convergent-group.com



+32 60 390 752



www.convergent-group.com

AVANTAGES

- ✓ Traitement filmogène et très résistant aux taches
- ✓ Entretien facile
- ✓ Forme une barrière protectrice qui conserve la couleur de la surface et son aspect brillant
- ✓ Combine la protection longue durée d'un agent de densification pénétrant avec la finition esthétique d'un enduit transparent brillant à haut rendement

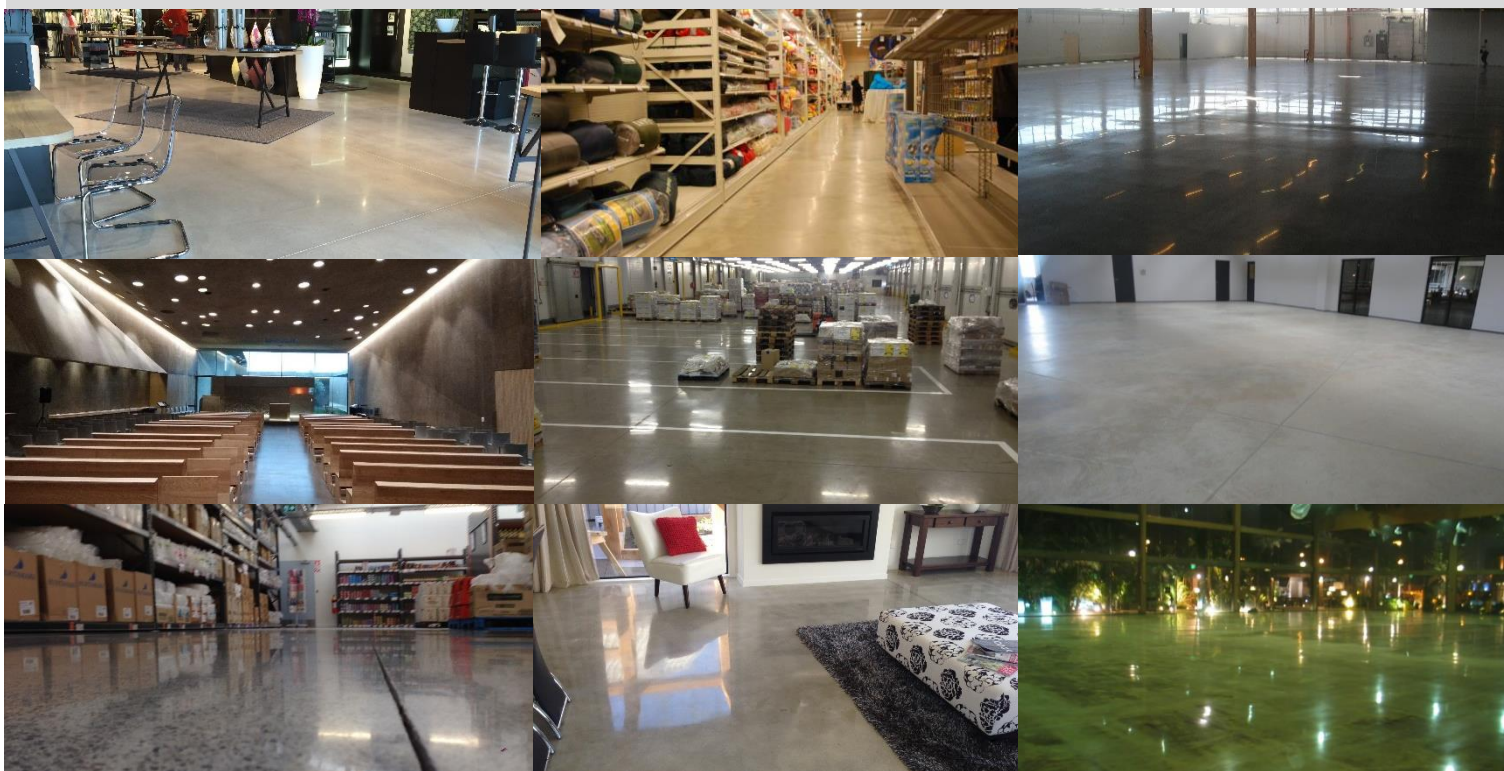
UTILISATION

- ✓ Béton nouveau / existant
- ✓ Intérieur / Extérieur
- ✓ Trafic lourd / Léger / Piétonnier





Fiche technique – Pentra®-Guard (HP)



PROPRIÉTÉS

- Couleur : Blanc
- Odeur : Légère odeur d'ammoniaque
- Densité : 1,09
- pH : 11..5
- Base aqueuse
- VOC < 50 g/L
- Indoor Air Comfort Gold
- Conservation : 1 an dans son conditionnement d'origine scellé

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Lire attentivement la fiche de sécurité disponible sur demande

APPLICATION

Lire attentivement et suivre scrupuleusement le système d'application disponible sur demande

RENDEMENTS ESTIMÉS

- ✓ Surface lissée à la truelle :
 - 1^{ère} couche : 1 Litre pour 37 à 74 m²/L
 - 2^{ème} / 3^{ème} / 4^{ème} couches : 1 Litre pour 74-98 m²/L
- ✓ Le rendement varie en fonction de la finition et de la porosité du béton

PERFORMANCES

- ✓ Classement réaction au feu : A1_{FL} (NF EN ISO 1716)
- ✓ Perméabilité : 0,39 kg/m².h^{0,5} (NF EN 1062-3 : 2008)
- ✓ Résistance à l'abrasion Taber : Perte de masse moyenne à 100 tours : 480 mg (NF EN ISO 5470-1 : 2017)
- ✓ Adhérence à sec : 2,6 N/mm² (NF EN 13892-8 :2003)
- ✓ Coefficient d'absorption d'eau avant roulage : 0,06 mL/m²/h
- ✓ Coefficient d'absorption d'eau après roulage : 0,08 mL/m²/h
- ✓ Dureté de la surface : 718,8 N/mm² (NF EN 13892-6 :2003)
- ✓ Dureté à la bille : 120,77 N/mm² (NF EN 13892-6 :2003)
- ✓ Résistance chimique (48 h) :
 - Acide acétique 10 % (a1) : Aucune dégradation
 - Acide sulfurique 20 % (a2) : Aucune dégradation
 - Soude 20 % (b1) : Aucune dégradation
 - Amines (b2) : Aucune dégradation
 - Méthanol (s1) : Perte de dureté
 - Trichloréthylène (s2) : Perte de dureté
 - Essences (s3) : Aucune dégradation
 - Huile moteur (s4) : Aucune dégradation
 - Liquide de frein (s5) : Aucune dégradation

Fiche technique – Pentra®-Guard (HP)

INFORMATIONS

GARANTIE

 technical@convergent-group.com

 +32 60 390 752

 www.convergent-group.com

Le système de management de
Convergent Group SA a été audité et
certifié selon les exigences de **ISO**
9001:2015 pour les activités de
Production de durcisseurs pour sols
industriels en béton



AVIS DE GARANTIE LIMITÉE. Nous nous efforçons d'appliquer des normes rigoureuses, que ce soit au niveau de la fabrication de nos produits ou des informations que nous fournissons concernant les produits eux-mêmes ou leur utilisation. Nous garantissons leur bonne qualité. Nous remplacerons ou choisirons de rembourser le prix d'achat de tout produit avéré défectueux. Les résultats satisfaisants ne dépendent pas seulement de la qualité de nos produits, mais également de nombreux facteurs échappant à notre contrôle. Par conséquent, hormis le remplacement ou le remboursement stipulé précédemment, CONVERGENT GROUP SA N'OFFRE POUR SES PRODUITS AUCUNE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, EN CE COMPRIS LA GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION DU PRODUIT À UN USAGE PARTICULIER, ET CONVERGENT GROUP SA n'assumera aucune autre responsabilité à ce propos. Toute réclamation concernant un produit défectueux doit être introduite par écrit dans un délai d'un (1) an à dater de l'expédition. Aucune réclamation ne sera prise en compte sans notification écrite ou au-delà du délai spécifié. L'utilisateur déterminera si les produits conviennent pour l'utilisation qu'il souhaite en faire et assumera tous les risques et responsabilités y relatives. Ces informations, ainsi que toute autre recommandation technique sont basées sur la connaissance et l'expérience actuelles de Convergent Group SA. Cependant, Convergent Group SA n'assumera aucune responsabilité concernant la mise à disposition de ces informations et recommandations, compris dans la mesure où ces informations et recommandations peuvent concerner les droits de propriété intellectuelle de tiers, notamment les droits liés aux brevets. Convergent Group SA rejette toute GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LA GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION DU PRODUIT À UN USAGE PARTICULIER. CONVERGENT GROUP SA NE POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS OU FORTUITS CONSÉCUTIFS (DONT LA PERTE DE PROFITS) DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT. Convergent Group SA se réserve le droit d'apporter des modifications en fonction des progrès en matière de technologie ou de toute autre avancée. Il est de la responsabilité et de l'obligation du client d'inspecter et de tester avec précaution toutes les marchandises reçues. L'efficacité des produits décrits dans le présent document devrait être vérifiée par des tests réalisés exclusivement par des experts qualifiés. Il est de la seule responsabilité du client d'effectuer et d'assurer de tels tests. La référence faite à des marques utilisées par d'autres sociétés n'est ni une recommandation, ni de la publicité pour ces produits et cela ne signifie par que des produits semblables ne puissent être utilisés. Convergent Group se réserve le droit de modifier les spécifications reprises dans ce document à tout moment, sans préavis. Les informations contenues dans ce document sont, à notre connaissance, exactes et précises. Cette documentation est fournie en toute bonne foi. Néanmoins, elle ne constitue en rien une quelconque garantie, explicite ou implicite, quant à la qualité marchande, à l'adéquation à un usage particulier, à l'exhaustivité ou autre. Cette documentation vous est proposée uniquement à titre informatif et Convergent Group SA décline toute responsabilité découlant de son utilisation. Convergent Group ne pourra, en aucun cas, être tenu responsable d'un quelconque dommage, fortuit ou consécutif, résultant de son utilisation. Ces informations ne se prétendent pas exhaustives. La façon d'utiliser, les conditions d'utilisation et la manipulation de tout produit peuvent impliquer des considérations supplémentaires spécifiques à l'utilisateur ou à l'utilisation qui sera faite du produit. Rien de ce qui précède ne devrait être considéré comme une autorisation ou une recommandation à porter atteinte aux brevets ou à tout autre usage particulier. Aucun agent, représentant ou employé de cette société n'est autorisé à modifier les termes de ce document.

Convergent Group S.A. Tous droits réservés.

Pentra® est une marque déposée de Convergent Group S.A. La marque et le logo Nano-Lithium® sont des marques déposées d'Advanced Concrete Technologies, LLC (« ADVAN ») et une sous-licence a été accordée à Convergent Group S.A. sous forme d'une licence de technologie conjointe non exclusive. Tous droits réservés. Les produits fabriqués et commercialisés par CONVERGENT GROUP S.A. sont protégés par des brevets et/ou des brevets en cours sous licence aux États-Unis et dans d'autres pays au nom d'ADVANCED CONCRETE TECHNOLOGIES, LLC. ADVANCED CONCRETE TECHNOLOGIES, LLC n'est pas responsable de la performance du produit ou du produit. Date de révision : 01-03-2024